



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CTPN REUNION LE 19 SEPTEMBRE 2020

CTPN

57 Rue Jean HINGLO

Pichette

97419 La Possession

Téléphone : 06 92 85 73 80

Nombre de membres présents : 44 :

Nombre de membres représentés : 22 :

Le quorum de **66** étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Appel des Adhérents, vérification des pouvoirs, désignation des assesseurs et scrutateurs
- Ouverture de la Séance.
- Rapport Moral 2019/2020 du Président.
- Rapport Financier - Approbation
- Affectation du Résultat – Approbation.
- Election du Comité Directeur de la Mandature 2020/2024.
(L'ensemble du Comité Directeur doit être renouvelé à cette occasion)
- Vœux des Clubs
- Questions Diverses.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

- Proposition de modification du Règlement Intérieur CTPN Réunion.
-Article 4 de la partie II



Le 19 Septembre, au Port, les membres de l'association CTPN Réunion sont réunis au Stand de Tir du Club en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président représenté par le Secrétaire, datée du 22 Juillet. Le document suivant a été joint à la convocation :

- **Procuration**

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par M. Pascal Chartier, président de l'association.
Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Roudier Thierry.



La séance est ouverte à 9h35.

OUVERTURE

Thierry Roudier ouvre la séance pour informer les adhérents présents du déroulement de la séance. En effet il y a deux Assemblées à mener, l'Ordinaire et l'Extraordinaire. En raison de la partie électorale et le Secrétaire ne se représentant pas, il est demandé à l'assistance de pouvoir inverser l'ordre de traitement de ces deux assemblées.

La demande est acceptée à l'unanimité.



PROPOSITION DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR CTPN Réunion

Le Secrétaire fait un rappel sur le décret du 28 Avril 2020 et ses différents champs d'application à notre discipline. Le législateur a décidé de supprimer le carnet de tir au profit d'une pratique régulière du Tir. La notion d'assiduité étant complexe à appréhender, le Comité Directeur propose de garder la méthode des tirs contrôlés avec le carnet comme justificatif. Cela permettra d'avoir une base pour la délivrance des demandes Préalables. De ce fait, cette modification du règlement intérieur doit être soumise au vote.

Les adhérents (à l'unanimité) votent pour la mise en place de cette mesure.

Il est maintenant possible de passer à l'autre partie de l'Assemblée.

RAPPORT MORAL

Présenté par le Président Pascal Chartier

Le nombre de licenciés est de **125**.

Le Président rappelle le caractère exceptionnel de la saison écoulée. En effet l'annulation de toutes les compétitions sportives et la fermeture prolongée du stand ont largement hypothéqués l'activité du club.

Cette période a malgré tout permis de petits travaux de maintenance sur nos installations.

Il est annoncé l'achat d'une Cible neuve en version 2 x 5 postes. Sa mise en place est prévue pour la fin d'année hors événements exceptionnels.

Le président laisse la parole à la Trésorière pour présentation du bilan financier.



APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Présenté par Dominique Léoville.

La Trésorière Dominique Léoville présente son rapport financier en bilan de la Saison 2019/2020. (Voir Annexe 1)

Au 31 Aout 2019, le bilan de fin de Saison 2018/2019 du CTPN présentait un solde positif de 192 309,64 euros.

Au Poste des dépenses, nous relevons un total de 48 527,54 euros comprenant :

-Frais de fonctionnement : 25 834,29 euros dont :

- Ligue et FF Tir (Licences incluses) : 23 981 euros
- Frais Ecole de tir : 1 422,40 euros
- Papeterie/Bureau/Petits Achats divers : 430,89 euros

-Frais Généraux : 7 501,85 euros

- Assurance : 1 135,07 euros
- Frais Bancaires : 57 euros
- EDF Abonnement : 607,17 euros
- Abonnement Site Internet : 129 euros
- Réception AG : 576,26 euros
- Frais Divers : 4 997,35 euros

-Autres Frais : 15 191,40 euros

- Acompte Ciblerie neuve : 7 204 euros
- Entretien divers : 3 850,14 euros
- Repas Anniversaire CTPN : 3 023,26 euros
- Aide Adhèrent pour formation : 600 euros

Au Poste des recettes, nous relevons un total de 253 627,50 euros comprenant :

-Différentes Recettes : 253 627,50 euros dont :

- Solde Exercice 2018/2019 : 192 309,64 euros
- Cotisations des Adhérents : 39 551 euros
- Initiations et Invités : 1 885 euros
- Cotisations d'Investissement : 15 480 euros
- Produits Financiers : 2 664,72 euros
- Diverses Ventes (Textile, munitions) : 1 635,25 euros

Le Secrétaire propose aux adhérents que les votes d'approbation se fassent à main levée.
Aucune opposition n'est formulée par l'assemblée.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter 10 000 euros sur les comptes de placement du CTPN.

Le placement de l'excédent n'est pas approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.



BUDGET PREVISIONNEL

Il n'est parvenu aucune demande de budget particulier auprès de la Trésorière pour la Saison à venir.

-Le Secrétaire fera un rappel auprès des différentes Sections pour la prochaine Saison.



VOEUX DES ADHERENTS ET QUESTIONS DIVERSES

Il n'est parvenu aucune question à l'attention du Comité Directeur.
Ce chapitre est donc clôturé d'office.



ELECTION DU COMITE DIRECTEUR POUR LA MANDATURE 2020/2024

Le Secrétaire présente les onze candidats pour l'élection du nouveau Comité Directeur.

- Bosch Frédéric
- Camugli Jean pierre
- Chartier Pascal
- Dannenmuller Alain
- De COTTE Daniel
- Degard Naxos Daniele
- Hoareau Jean marc
- Lauret Jean Marc
- Law Sek Marguerite
- Léoville Dominique
- Schiano Jean Michel

Il est proposé aux adhérents de voter soit à bulletins secrets ou à mains levées.

Le Vote à mains levées est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Le Secrétaire demande l'approbation de la liste pour nouveau Comité Directeur.

Les Candidats sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

Voici donc la composition du Comité Directeur :

- *Bosch Frédéric*
- *Camugli Jean pierre*
- *Chartier Pascal*
- *Dannenmuller Alain*
- *De COTTE Daniel*
- *Degard Naxos Daniele*
- *Hoareau Jean marc*
- *Lauret Jean Marc*
- *Law Sek Marguerite*
- *Léoville Dominique*
- *Schiano Jean Michel*

Le Comité Directeur se retire à huit clos pour attribuer les différents postes statutaires de notre association.

Après délibération des membres du Comité, voici la composition du Bureau CTPN Réunion :

Président : De COTTE Daniel

Trésorière : Léoville Dominique

Trésorière Adjoint : Degard Naxos Daniele

Secrétaire Adjoint : Schiano Jean Michel

Ces résultats sont annoncés par Daniel De COTTE qui indique que le vote pour le poste de président s'est fait à bulletins secrets à sa demande.

Résultats : De COTTE (8), Chartier (2) et un bulletin blanc.

Le nouveau Président indique avoir fait coopter l'ancien Secrétaire en attendant la prochaine AG qui soumettra ce poste à élection. En attendant cette période il assurera la fonction.

Une réunion du Comité Directeur est programmée Samedi 26 pour que le nouveau Président présente les prochaines actions à programmer pour le Club.

L'orientation générale et les futurs chantiers de la nouvelle mandature seront transmis aux adhérents à l'issue.

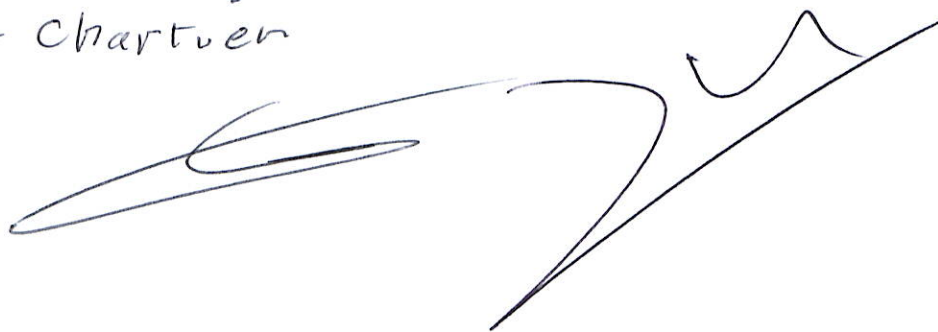
La feuille d'émargement a été contrôlé et signé par les deux Scrutateurs, Laffin Jean Claude et Courjault François.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h38.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

P. Chartier

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a long horizontal stroke and ending with a sharp upward-pointing tail.